

Arrondissement Dorval/L'Île-Dorval
Borough of Dorval/L'Île-DorvalService de l'aménagement urbain
Urban Planning Service60, avenue Martin
Dorval (Québec) H9S 3R4
Téléphone : (514) 633-4084
Télécopieur : (514) 633-4078

Le 27 octobre 2005.

Gouvernement du Québec
Bureau d'audiences publiques
sur l'environnement
Madame Monique Gélinas
Coordonnatrice du secrétariat
de la Commission
Édifice Lomer-Gouin
575, rue Saint-Amable, bureau 2.10
Québec (Québec)
G1R 6A6

Objet : Impacts du projet d'amélioration des infrastructures de transport terrestre
près de l'Aéroport Montréal-Trudeau sur l'aménagement du territoire

Madame,

En réponse à la vôtre adressée à M. le maire Peter B. Yeomans et datée du 26 octobre 2005 portant sur le sujet cité en rubrique, voici l'état de la situation en cette matière.

Le document de référence de notre arrondissement en matière d'aménagement et d'urbanisme est le plan d'urbanisme de la ville de Montréal.

Ce plan comporte des orientations d'aménagement et des actions applicables à l'ensemble de la grande ville dont certaines visent particulièrement notre territoire et plus spécifiquement l'aéroport Montréal-Trudeau.

À titre d'exemple, nous citons l'action 8.3 qui consiste à mettre en valeur de nouveaux sites à des fins d'emploi par des interventions structurantes sur le réseau routier, notamment en restructurant des secteurs sous-utilisés tels que les abords de l'aéroport dans le cadre des interventions sur le réseau routier près de l'échangeur Dorval.

Parmi les moyens de mise en œuvre du plan d'urbanisme, il importe de signaler également qu'un secteur de planification détaillée a été identifié pour les abords de l'aéroport et qu'une des balises d'aménagement du secteur consiste à :

"Réaménager l'échangeur et le rond-point Dorval afin d'augmenter la fluidité et faciliter l'orientation spatiale tout en minimisant les débordements vers le réseau local."

En outre, un chapitre d'arrondissement a récemment été adopté par le Conseil d'arrondissement et le Conseil de ville. De portée plus locale et comportant des mesures plus spécifiques à notre territoire, il fait également partie intégrante du plan d'urbanisme de la ville de Montréal.

Ce document comporte des objectifs et des enjeux précis quant au projet qui nous concerne. En voici quelques-uns :

Améliorer les liens entre le secteur nord et le secteur sud de l'arrondissement. Actions envisagées :

- Concevoir des mesures destinées à atténuer l'enclavement du secteur nord.
- Réaménager l'échangeur Dorval, en collaboration avec le Ministère des Transports du Québec, afin d'améliorer la fluidité de la circulation locale et de permettre une hiérarchisation des déplacements automobiles.
- S'assurer de l'amélioration et de la sécurité des liens piétons et cyclistes lors du réaménagement de l'échangeur Dorval.
- Améliorer la signalisation entre les secteurs nord et sud de l'arrondissement.

Ce plan d'urbanisme et le chapitre d'arrondissement annexé à celui-ci resteront en vigueur même après la fin du processus de défusion en 2006.

En réponse à votre seconde interrogation, il découle des actions citées auparavant que le projet de réaménagement de l'échangeur, tel que présenté, entraînera des répercussions positives sur l'aménagement de notre territoire et sur la qualité de vie de nos citoyens.

Les effets bénéfiques seraient les suivants :

- Une fois réalisé, le nouvel échangeur permettra de diriger le trafic routier transitaire directement sur le réseau supérieur (autoroutes et voies rapides), libérant les voies locales des inconvénients de ce type de circulation (bruit, odeurs, congestion, sentiment d'envahissement, etc.).
- Le transport collectif et le transport actif (piétons et cyclistes) verront leurs conditions d'utilisation s'améliorer grandement, ceci au bénéfice des clientèles locales de ces modes de déplacement.

- De plus, des liens nord-sud qui n'existaient pas, à toutes fins pratiques, seront créés ou complètement réappropriés par nos concitoyens, permettant ainsi de désenclaver le secteur nord et de permettre une circulation fluide de part et d'autre de notre territoire.
- L'avenue Cardinal serait libérée du trafic transitaire aux heures de pointe.
- Des liens nouveaux pourront sans doute se tisser entre les secteurs commerciaux nord (notamment l'aéroport et les commerces périphériques à celui-ci) et sud (notamment l'avenue Dorval et ses environs), ce qui pourrait se traduire par une synergie intéressante dont il faudra évaluer le potentiel.
- Les secteurs industriels du secteur Côte-de-Liesse seront plus facilement accessibles via le réseau local.
- Les services de sécurité civile (incendie, urgence-santé, etc.) pourront être dispensés efficacement et rapidement en toute période de la journée et partout sur le territoire, grâce à la création d'un réseau local et transitaire fluide en terme de facilité de circulation.

Bref, il s'agit des principaux paramètres sur lesquels reposent notre argumentation en faveur du projet et ses effets positifs sur l'aménagement du territoire et l'urbanisme.

Espérant le tout conforme à vos attentes, veuillez accepter, Madame Gélinas, nos sincères salutations.



Mario St-Jean, O.U.Q.
Directeur
Aménagement urbain et
Services aux entreprises

copie: M. Pierre Larivée, Directeur d'arrondissement.
M. Peter B. Yeomans, Maire d'arrondissement.